

### OUICHAH EL-KATAÏB.

---

Sous le titre qu'on vient de lire, l'émir Abd el-Kader avait réuni les règlements relatifs à son armée, et c'est ce livre qu'il semble désigner dans le passage suivant d'un mémoire adressé par lui à M. le général Daumas et que M. Bellemare reproduit (page 219, etc.) dans sa très-intéressante biographie de ce personnage illustre :

« Les instructeurs de mon infanterie régulière étaient des soldats du *Nizam*, venus de Tunis, de Tripoli ou des déserteurs de votre propre armée, indigènes ou étrangers. J'avais composé pour elle un règlement qui traitait de la hiérarchie, de l'habillement, de la solde, de l'avancement et de la nourriture. »

Le texte arabe du *Ouichah el-kataïb* a été publié jadis à Constantine, par M. le colonel d'artillerie Boissonnet, à ce qu'on nous assure ; mais il n'est pas à notre connaissance qu'aucune traduction l'ait jamais fait connaître au public français. La version que la Bibliothèque d'Alger possède, en notre langue, et que nous allons publier, paraît être l'œuvre d'un interprète officiel, à en juger par cette formule qui la termine — *pour traduction conforme* — et qui malheureusement n'est accompagnée d'aucune signature qui en désigne l'auteur.

Avant de placer sous les yeux des lecteurs de la *Revue Africaine* cette traduction anonyme d'un curieux document historique, nous devons expliquer succinctement l'organisation de l'armée d'Abd el-Kader. Il faut cette exposition préalable pour faire bien comprendre et apprécier le *Ouichah*. Enfin, dans le but de compléter l'étude de la matière, nous donnerons, à la suite, l'analyse du *contrôle d'un bataillon arabe*, celui de Miliana. Ce dernier manuscrit, qui est également inédit, appartient aussi à la Bibliothèque d'Alger.

Pour composer notre tableau de l'organisation de l'armée d'Abd el-Kader, nous avons suivi le document cité en tête de cet article et émané de l'Émir lui-même, ainsi que de précieux renseignements recueillis par M. Léon Roches, pendant un assez

long séjour auprès du Sultan arabe, à l'époque de la paix. Avec d'aussi bons guides, on a quelque chance d'être exact.

Les troupes régulières de l'Émir se composaient d'infanterie, cavalerie et artillerie. L'arme du génie ne s'y trouvait pas représentée et les travaux particuliers qui chez nous lui incombent étaient exécutés par les canonniers-soldats.

L'infanterie, commandée par l'aga *el-kebir*, comprenait huit bataillons ou *askar*, chacun de huit compagnies ou centuries (*mia*). La compagnie se subdivisait en trois *saf*, ou sections.

Le vrai sens grammatical du mot *saf* est *rang*; mais il est évident, d'après les nécessités du passage si fréquent dans les marches et manœuvres de l'ordre en bataille à l'ordre en colonne, et *vice versa*, qu'il fallait traduire *saf* par *section*, ainsi que nous l'avons fait.

Les bataillons ne se désignaient point, comme chez nous, par des numéros, mais par le nom du lieu où on les avait formés et où ils tenaient habituellement garnison. On disait donc *askar Miliana*, *askar Medeu*, etc. Le bataillon de Mascara, qui avait été créé le premier et par les soins directs d'Abd el-Kader, recevait, en raison de cette circonstance, la désignation particulière de *bataillon du Sultan*. Les commandants ou chefs de bataillon prenaient le titre d'*agas* et étaient assistés des employés suivants :

*Khodjat el-aga*, secrétaire de l'aga, chef de tous les *khodja* ou sergents majors des compagnies; il faisait la solde, les distributions d'armes, d'effets d'habillement et d'équipement. En outre, il dirigeait la prière publique conjointement avec l'aga.

*Chaouche el-askar*. C'était l'exécuteur des punitions militaires. Chaque bataillon avait encore :

Un *bache tobджи*, ou chef des canonniers, qui, indépendamment de son service spécial, était chargé de la confection des munitions, des affûts, etc., et ses hommes exécutaient, à l'occasion, ainsi qu'on l'a déjà dit, les travaux afférents au génie militaire, tels que retranchements, routes, etc.

Le *bache tobджи* du bataillon de Mascara avait le titre de *bache tobджи du Sultan*; il commandait toute l'artillerie et ne recevait d'ordre que de l'Émir.

Un ou deux *tebib* cumulaient dans chaque bataillon les fonctions relevées de la médecine et de la chirurgie avec les humbles opérations de barbier. Ils étaient sous les ordres d'un

*tebib el-kebir*. Ce n'était pas le service le mieux organisé de l'armée de l'Émir, mais le tempérament vigoureux et la sobriété des soldats suppléaient à l'ignorance et à l'inexpérience de ces pauvres docteurs.

On a vu que chaque compagnie d'askar ou bataillon se subdivisait en trois *saf* ou sections. Voici la composition de leur cadre :

*Sief el-kebir*, grand porte-sabre. C'était le capitaine de la compagnie. Son nom vient des deux petits sabres brodés ou estampillés sur son uniforme et qui étaient les insignes de son grade.

La compagnie qu'il commandait devait se composer de *cent* hommes, ainsi que son nom de *mia* l'exprime. Mais ce chiffre réglementaire variait nécessairement, selon les besoins et les facilités de recrutement ou les chances de la guerre.

Après le capitaine, venait le *sief es-serir*, ou petit porte-sabre. C'était le lieutenant. Il ne portait le sabre-insigne que d'un côté.

Les *raïs es-saf*, au nombre de trois, étaient des espèces de sergents que l'on appelait aussi *kebir el-kheba*, chefs de tente, parce qu'il y avait une tente par section.

Les *khalifa raïs es-saf* répondaient à nos caporaux et étaient au nombre de trois, ce qui impliquait la division de chaque section en trois escouades.

*Khodjat el-mia*, secrétaire de la centurie ou compagnie. C'était notre sergent-major.

*Tambourdji*, tambour. Il y en avait un par compagnie. Un *bache tambourdji* ou tambour-maître, avait sous ses ordres les tambours d'un même bataillon.

*Tebbakh*, cuisinier. Ses fonctions étaient permanentes comme dans l'ancien odjak des Turcs d'Alger. Mais il n'avait pas à beaucoup près, l'importance du *ahitchi* parmi les janissaires.

*Askri*, soldat. Ils se recrutèrent, en général, dans les classes infimes de la société, et surtout parmi les bergers, la plus méprisée de toutes. Les pauvres, les repris de justice, les paresseux et ceux que l'inimitié des chefs obligeait d'abandonner leur tribu, y figuraient en grand nombre. Leur nourriture réglementaire ne devait pas être fort abondante, car ils étaient presque toujours affamés. De là, ce proverbe arabe : « Dieu

» préserve la tente d'un askeri qui vient du camp et d'un *talrb* qui prétend n'avoir pas faim. »

Les moyens de transport affectés à chaque compagnie se composaient d'un chameau pour porter les trois tentes de section, d'un autre pour les effets des officiers et soldats, et d'un mulet pour le *tebbakh* et sa batterie de cuisine.

La cavalerie était commandée par un *aga* assisté d'un *khodja*. Cet *aga* cédait le pas à l'*aga* de bataillon comme son arme le cédait à l'infanterie. Chaque escadron comptait réglementairement 50 cavaliers et était commandé par un *seïef*, capitaine. Le reste du cadre comprenait deux *kebir el-kheba*, chefs de tente faisant fonctions de maréchaux-des-logis; d'un *khodja*, fourrier et d'un *tebbakh*, cuisinier.

L'artillerie était sous les ordres d'un *bache-tobdji* assisté d'un *khalifa* ou lieutenant. Il y avait ensuite les *kebir el-medfa*, chefs de pièces; un *khodja*, sergent-major; un *tebbakh*, cuisinier; un *trompette* et un *chaouche*.

Les *tobdji* ou simples canonniers étaient en nombre illimité.

On saisit, dans cette organisation, la pensée de constituer le bataillon de telle sorte qu'il fût par lui-même une petite armée complète, où toutes les armes fussent représentées. C'était, sur une faible échelle, quelque chose d'analogue à la légion romaine ou à une de nos brigades opérant isolément. Il en devait être ainsi, puisque chaque bataillon était affecté, en permanence, à une espèce de subdivision militaire qu'il pouvait quitter momentanément, quand une grande concentration de troupes devenait nécessaire, mais à laquelle il revenait toujours une fois les opérations terminées, et qui était, après tout, la véritable sphère d'activité dans laquelle il était appelé à se mouvoir le plus ordinairement.

L'armée d'Abd el-Kader était régie par un code spécial, d'après lequel les crimes et délits militaires étaient punis, et chaque bataillon avait son conseil de guerre composé comme en France.

Les officiers ne pouvaient être jugés que par un des huit *khalifa* investis de commandements provinciaux répondant à peu près à nos subdivisions militaires.

Le recrutement se faisait par engagement volontaire contracté pour la vie.

Le même règlement qui déterminait les conditions d'avancement, fixait les distinctions et récompenses.

Pour toute cette organisation militaire, l'Émir n'avait pu rien demander à sa nation, qui ne connaissait rien au-delà des combats de tirailleurs; il lui fallut donc en emprunter les éléments aux Français, contre lesquels, — en paix comme en guerre, — il entretenait un duel à mort; et, même, un peu aux Turcs, qu'il méprisait et détestait plus encore que les chrétiens, sans doute parce que, dans sa jeunesse, il avait eu à souffrir personnellement de leur despotisme brutal. Sa situation, comme organisateur, a quelque analogie avec celle de Mahomet, qui composa un code religieux pour ses arabes, en mettant largement à contribution les livres sacrés des Juifs et des Chrétiens. Dans les deux cas, les armes de l'islamisme étaient empruntées à ceux qu'il allait combattre.

Si l'on n'avait fourni que ces armes-là à Abd el-Kader, il n'y aurait rien à dire, car le cadeau était fort involontaire de notre part; mais, par malheur, on y joignit des fusils, de la poudre, du plomb, des obus, etc ! Ces libéralités impolitiques, qui devaient nous coûter si cher, furent le résultat d'une méprise : on crut que l'armée régulière de l'Émir était destinée contre nous; et l'on s'en réjouit par la pensée qu'ainsi nous aurions désormais des adversaires abordables et saisissables sur le champ de bataille. Mais Abd el-Kader entendait si peu les choses de cette façon, qu'il enjoignit expressément à ses chefs de ne jamais engager ses bataillons réguliers contre nos troupes, si ce n'est quand ils auraient pour eux une très-grande supériorité de nombre, et presque à coup sûr.

Mais, alors, à quoi les destinait-il ? dira-t-on. Il nous l'a dit lui-même, un peu plus tard : à soumettre tous les indigènes pour avoir dans la main toutes les ressources de l'impôt et du recrutement; ce qui était double bénéfique, car, à mesure qu'il gagnait de ce côté, nous perdions par cela-même. Or, ses réguliers, qui ne pouvaient tenir devant nous, étaient invincibles et irrésistibles pour les Arabes et les Kabiles indisciplinés. Les troupes d'Abd el-Kader atteignaient facilement les insoumis, parce qu'elles n'avaient pas cessé d'être aussi mobiles qu'eux, en acquérant les avantages de la discipline qui leur manquait. L'Émir augmentait ainsi indéfiniment le nombre des bandes irrégulières à lancer contre nous, celles qui nous incommodaient précisément le plus et que nous pouvions le moins atteindre.

Mais ce sont là des vérités devenues tellement vulgaires, qu'il faut se borner à les rappeler sommairement comme on vient de faire et comme il fallait le faire pour compléter le préambule que nous avons cru devoir donner au *Ouichah el-Kataïb*, dont la traduction sera insérée dans le prochain n° de la *Revue*.

A. BERBRUGGER.

P. S. — Au moment où nous lisons la dernière épreuve de cet article, des renseignements, dont voici la substance, nous sont adressés par M. le colonel Boissonnet :

Cet honorable officier supérieur a édité, en effet, le *Ouichah el-Kataïb* en mars 1848; il l'avait fait autographier sous ses yeux, d'après un manuscrit écrit de la main de Ben Rouïla, secrétaire d'Abd el-Kader. Le *Ouichah* parut à la maison Hachette, avec une préface française et sous le titre français de : *Quelques poésies d'Abd el-Kader ; ses règlements militaires*.

En donnant ce titre, l'éditeur savait bien qu'il subordonnait le principal à l'accessoire; mais il avait voulu, avant tout, faire naître l'occasion d'écrire quelques lignes en faveur de l'illustre Emir, alors injustement détenu; et les vers semés par celui-ci dans ses règlements lui en fournissaient une opportunité naturelle qu'il ne pouvait laisser échapper. Il espérait ainsi augmenter le nombre, alors très-restreint, des personnes sympathiques à la cause d'Abd el-Kader, et amener la fin d'une captivité illégale, qu'il regardait comme une tache au drapeau du pays.

Avant la publication du texte arabe du *Ouichah*, une traduction française, due à M. l'interprète militaire Rosetti, avait été insérée, par les soins de M. le général Marey, dans le *Spectateur militaire*, du 15 février 1844.

Nous conférerons cette traduction avec le texte arabe et avec celle dont nous possédons une copie, avant de reproduire cette dernière dans la *Revue Africaine*.

